

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 12 septembre 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 12 septembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 septembre 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)

Lieu de destination28, rue Pigalle, Paris

Description

Résumé

Godin répond à Georges Coulon qui prévoit de se rendre au Familiestère : Godin lui recommande d'éviter de venir par mauvais temps et espère qu'il pourra séjourner plus longtemps qu'il le prévoit afin qu'ils puissent aborder la « question sociale ».

Notes

Adresse mentionnée au recto, sans le nom de la commune. Probablement rue Pigalle à Paris, orthographiée « Pigale » par Godin.

Mots-clés

[Problèmes sociaux](#), [Visite au Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoulon, Georges (1838-1912)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par Gambetta en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la compagnie du canal de Suez. Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles Jules Favre est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire. Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation1 p. (152r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023



Quier le 22 7^{bre} 1869

152

Cher Monsieur

vous pourriez venir ici quand vous
le voudriez je ne pressais rien qui
pût vous obliger à m'absenter je
vous serrerai avec plaisir.

Je n'ai qu'un désir à vous exprimer
ou choisirais pas le mauvais temps
pour le séjour que vous feriez auprès
de nous et voudrais nous un peu
plus de temps que ce que vous
m'annoncez, si vous êtes libre pour
le rest du mois; autrement il
me vous serait pas possible
d'aborder la question sociale dont
vous m'avez manifesté l'intention
de vous occuper avec moi

avec sentiment bon souvenir

Edmond

Monsieur Georges Coulon - 24 rue guezal